



PROJET DE DEVELOPPEMENT

2017- 2024

Nos comités départementaux : Ardennes, Aube, Marne, Haute Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges.

COMITE
REGIONAL DE
CANOË-KAYAK DU
GRAND-EST

NOS VALEURS

[L'engagement] désintéressé

[L'amitié, le plaisir partagé] dans un cadre associatif

La [solidarité]

[L'ouverture] vers les autres

Le [respect] de soi, des autres, de notre environnement et de nos sites de pratique,

La [formation] et la transmission

La [recherche de l'excellence] et du plus haut niveau de pratique pour chacun-e

NOS ORIENTATIONS

ORIENTATION 1 : « FEDERER ET DEVELOPPER » :

Nos Clubs et nos structures, Nos sites, Nos territoires, Nos ressources

- 1.1. *Notre gouvernance : « Une gouvernance mieux partagée »*
- 1.2. *Nos territoires : « Des territoires acteurs de notre développement »*
- 1.3. *Nos clubs, membres agréés et conventionnés : « Fédérer et développer nos clubs et nos structures »*
- 1.4. *Nos Espaces Sites et itinéraires de navigation : « Préserver l'accès de tous à l'eau – valoriser, sécuriser et protéger nos sites de pratique »*
- 1.5. *Nos infrastructures et nos équipements : « Développer nos infrastructures et nos équipements »*
- 1.6. *Nos ressources humaines : « Professionnels, dirigeants, bénévoles, officiels, juges... Accompagner, former et valoriser nos cadres »*
- 1.7. *Nos ressources financières : « Agir sur les leviers économiques directs et indirects pour conforter notre assise financière »*

ORIENTATION 2 : « ACCUEILLIR, ANIMER ET FORMER » :

Le Grand Public, Nos pratiquant(e)s, Nos Pratiques, Nos Formations

- 2.8. *Nos pratiques : « Animer : Disciplines, modalités de pratique, manifestations... »*
- 2.9. *Nos pratiquantes et nos pratiquants : « Le canoë-kayak une pratique pour tous »*
- 2.10. *Nos formations : « Former et professionnaliser »*

ORIENTATION 3 : « PERFORMER » :

Le haut niveau, L'olympisme et le paralympisme, Le rayonnement fédéral

- 2.11. *Notre rayonnement : « Une fédération connue et reconnue »*
- 2.12. *Le haut niveau : « La recherche de l'excellence et du haut niveau »*



ORIENTATION N°1

FEDERER

&

DEVELOPPER

3

NOS CLUBS & STRUCTURES - NOS SITES - NOS TERRITOIRES - NOS RESSOURCES

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- Fusion effective
- Volonté de construire ensemble
- 1 siège central et organisé
- Programme d'actions sportives commun et unique
- Travail partagé entre CTR
- CDCK forts (programme d'activités riche, associations structurées)
- 1 secrétaire administrative

Nos points à améliorer :

- Hétérogénéité de l'animation du territoire
- Prise en compte de la disparité économique et géographique
- Animation des commissions
- Méthodologie de travail
- Répartition des missions CTR, Clubs / CDCK / CRCK / FFCK / Dirigeants
- Adhésion des dirigeants à l'animation du CRCK
- Disponibilité
- Communication interne
- Utilisation des outils et des modes de communication modernes (travail à distance)
- Représentation féminine au sein de nos instances dirigeantes

Axe 1 : Notre Gouvernance : « Une gouvernance mieux partagée »

LES PRIORITES

- Préciser notre organisation entre comité régional et comités départementaux pour une répartition plus cohérente des responsabilités et des tâches.
- Préciser notre organisation interne au sein du CRCK.
- Dynamiser les commissions sportives et transversales.
- Veiller à la parité au sein de nos instances
- Renforcer et optimiser la communication et la concertation entre nos instances, les dirigeants et les cadres techniques.

PRIORITES FEDERALES

- Une gouvernance mieux partagée avec nos structures, nos territoires –CRCK, CDCK-, et nos instances –conseil fédéral, commissions.
- Des instances mieux adaptées aux orientations du projet fédéral—
- Renforcer la communication et la concertation entre nos instances.
- Une politique de parité au sein de nos instances.
- Renforcer le rôle des cadres techniques comme forces de propositions et d'expertise pour nos instances.
- Moderniser le fonctionnement de nos instances.

DES PRIORITES AUX ACTIONS

LES ACTIONS

- **Structurer le fonctionnement interne du CRCK**
 - Etablir un Règlement Intérieur
 - Répartir les missions et les délégations
 - Décliner des moyens et outils (master-plan, feuille de route, calendrier annuel des réunions, fiche de poste).
 - Communiquer sur l'organisation et les missions du CRCK (organigramme, trombinoscope, agenda, ...)
 - Veiller à la représentation féminine au sein de nos instances.
- **Optimiser notre méthodologie de travail et notre mode de communication pour gagner en efficience**
 - Moderniser nos outils et modes de communication.
 - Améliorer le mode de communication en interne
 - Mettre à jour régulièrement le site internet
 - Envoyer une newsletter mensuelle
 - Identifier des personnes ressources par thématique
 - Créer et alimenter une page Facebook
- **Organiser un colloque annuel des dirigeants de clubs et de CDCK**
 - Partager les objectifs de développement, les responsabilités entre les différents acteurs
 - Prendre en compte les besoins des différents acteurs et des territoires
 - Partager les bonnes pratiques et s'enrichir les uns les autres de nos expériences
- **Faire fonctionner les commissions sportives et transversales de façon autonome à partir d'une charte commune et de projets d'actions**
 - Suivre et accompagner les travaux des différentes commissions
 - Mettre en place une réunion inter-commissions sportives et transversales (harmonisation du calendrier)
 - Mettre en place des réunions plénières régionales

LES INDICATEURS

*RI validé et respecté.
Missions réparties et assumées.
Outils développés et utilisés.
Suivi du calendrier.
Organigramme et trombinoscope diffusés.
40% au minimum de féminines au sein des instances régionales.
Nombre et qualité des réunions.
Présence et implication aux réunions.*

*Outils numériques développés et utilisés pour favoriser le travail à distance.
Nombre d'articles publiés sur le site Internet.
Nombre de publications sur la page Facebook.
Nombre de newsletters diffusées.
Statistiques de consultation du site internet, de la page Facebook.*

*Colloque réalisé.
Nombre de CDCK représentés.
Nombre de clubs représentés.*

Nombre et qualité des actions mise en œuvre par les commissions.

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- CDCK forts (programme d'activités riche, associations structurées)
- Animations de proximité pour les jeunes payeurs déployées sur l'ensemble du territoire.
- 2 CTFD (CDCK Aube, CDCK Ardennes)

Nos points à améliorer :

- Connaissance des actions, des missions du CRCK
- Structuration et animation des CDCK
- Animation de l'ETR
- Répartition des missions CTR, Clubs / CDCK / CRCK / FFCK / Dirigeants
- Hétérogénéité de l'animation du territoire
- Prise en compte de la disparité sportive, économique et géographique
- Transfert de compétences CRCK > CDCK suite à la réorganisation territoriale

Axe 2 Nos territoires : « Des territoires acteurs de notre développement »

LES PRIORITES

- *Accompagner les CDCK dans la réorganisation territoriale.*
- *Inciter à la mise en œuvre d'actions interdépartementales (voire à la création de comités interdépartementaux)*
- *Structurer et animer une ETR Grand-Est.*
- *Soutenir les initiatives locales de développement.*

PRIORITES FEDERALES

- *Renforcer le rôle des territoires dans l'organisation fédérale, la légitimité des présidents de CRCK-CDCK et leur force de proposition.*
- *Poursuivre l'adaptation de nos organes déconcentrés –CDCK, CRCK– à l'évolution des territoires de la république. Accompagner les nouvelles régions dans leurs nouvelles organisations.*
- *Conforter les liens avec les départements, régions et collectivités d'outre-mer.*
- *Prendre en compte les Métropoles et les EPCI—Etablissement public à caractère intercommunal— communautés de communes, communautés d'agglomération -, ainsi que les pays, à la hauteur des enjeux qu'elles représentent : un EPCI – un site de pratique –un club -*

DES PRIORITES AUX ACTIONS

LES ACTIONS

- **Soutenir et accompagner les CDCK**
 - Mettre en œuvre des conventions CRCK/CDCK : répartir les responsabilités et les missions.
 - Réunir régulièrement les présidents des CDCK
 - Participer aux réunions des CDCK
 - Avoir une relation privilégiée avec les dirigeants des CDCK
- **Inciter à la mise en œuvre d'actions interdépartementales (voire à la création de comités interdépartementaux)**
- **Structurer et animer une Equipe Technique Régionale Grand-Est :**
 - Elaborer et suivre la convention ETR (DRDJSCS/FFCK/CRCK)
 - Valoriser l'ETR
 - Former l'ETR
- **Repérer et soutenir les initiatives locales de développement.**

LES INDICATEURS

Nombre de CDCK conventionnés avec le CRCK.
Nombre de réunions avec les présidents de CDCK.
Présence et implication aux réunions de CDCK.

Nombre et qualité des actions interdépartementales mises en œuvre.

Convention signée.
Nombre et qualité des actions mises en œuvre par l'ETR.
Nombre de cadres mobilisés et formés.

Nombre et qualité des projets soutenus.

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- Dialogue avec les clubs (services aux clubs, ...)
- Maillage territorial
- 67 clubs – 1 structure agréée
- 5770 licenciés
- 25 clubs labellisés « EFCK »

Nos points à améliorer :

- Nombre de licenciés
- Nombre de clubs labellisés
- Adhésion de membres agréés
- Respect de la règle « 1 pratiquant - 1 titre »
- Structuration des clubs (formations de dirigeants, professionnalisation, ...)
- Assise financière des clubs
- Communication : diffusion des informations auprès des clubs
- Communication : mise en valeur du réseau de clubs (activités, manifestations, ...)
- Capacité et qualité d'accueil des clubs (ouverture, encadrement, équipements, ...)

Axe 3 Nos clubs, membres agréés et conventionnés : « Fédérer et développer nos clubs et nos structures »

LES PRIORITES

- Dialoguer avec l'ensemble des clubs.
- Accompagner les clubs avec les CDCK dans leur projet de développement.
- Accompagner les clubs en difficulté.
- Elargir notre stratégie de développement aux membres agréés.
- Valoriser et accompagner nos clubs organisateurs.

PRIORITES FEDERALES

- Réaffirmer notre volonté de nous adresser à l'ensemble de nos clubs indépendamment de leur taille.
- Rendre plus accessible la démarche qualité pour les clubs et structures agréées — Ex : Label Ecole Française de Canoë-Kayak– EFCK-.
- Renforcer les services aux clubs
- Au-delà des services, développer le concept d'« ASSISTANCE A PROJETS » pour les clubs.
- Elargir notre stratégie de développement aux membres agréés.
- Conforter l'assise financière de nos clubs et les moyens de leur développement.
- Renforcer les outils de communication de nos clubs.
- Valoriser nos clubs organisateurs.

DES PRIORITES AUX ACTIONS

LES ACTIONS

- **Assister les clubs dans la réalisation de leurs projets : rencontre avec les élus, visite de site, formation, recherche de modèle économique, formalisation de projets, ...**
- **Connaître l'ensemble des clubs du Grand-Est et présenter le CRCK :**
 - Visiter tous les clubs (indépendamment de leur taille) pour faire des points d'étape réguliers
 - Présenter les services et missions du CRCK
- **Développer et animer le réseau des clubs labellisés EFCK :**
 - Inscrire les clubs dans une démarche qualité
- **Développer et animer le réseau des structures agréées.**
- **Former et accompagner nos dirigeants et bénévoles de clubs :**
 - Accompagner les dirigeants et bénévoles dans la gestion associative
 - Orienter les dirigeants et bénévoles vers les formations des CROS, des CDOS et autres organismes de formation
- **Valoriser et accompagner nos clubs organisateurs :**
 - Diffuser des informations et outils pour l'organisation de manifestations
 - Mettre en valeur les clubs organisateurs lors de l'AG
 - Mettre à disposition des clubs organisateurs du matériel de course et de promotion adaptés

LES INDICATEURS

Nombre et qualité des projets soutenus.

*Nombre de visites de club réalisées.
Etat des lieux des clubs.*

Nombre de clubs labellisés EFCK.

*Nombre de structure agréées.
Nombre de titres temporaires délivrés.*

Nombre de dirigeants et de bénévoles formés.

*Nombre de clubs organisateurs valorisés.
Nombre et qualité des organisations.*

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- Accès à l'eau préservé sur de nombreux sites :
 - Canaux (VNF, redevance, convention pluriannuelle)
 - Rivières non domaniales (points d'embarquement)
 - Rivières domaniales (DDT, VNF, Région, ...)
 - Plans d'eau fermés
- Interactions positives avec VNF, DDT, DDCCS

Nos points à améliorer :

- Partage entre usagers sur certains sites de pratiques
- Recensement de nos sites de pratiques
- Cartographie des parcours navigables
- Sécurisation des parcours navigables
- Accès à l'eau sur des sites à fort potentiel
- Réseau au sein des instances de gestion de l'eau

Axe 4 Nos Espaces Sites et itinéraires de navigation : « préserver l'accès de tous à l'eau – valoriser, sécuriser et protéger nos sites de pratique »

LES PRIORITES

- *Préserver l'accès à l'eau.*
- *Renforcer notre légitimité.*
- *Rendre lisibles et visibles nos Espaces, Sites et Itinéraires de Navigation.*
- *Veiller à la sécurité de nos sites et de nos pratiquants.*
- *Assurer une veille réglementaire liée à la pratique CK.*
- *Veiller à la préservation de l'eau et de notre environnement.*

PRIORITES FEDERALES

- *Préserver l'accès de tous à l'eau.*
- *Renforcer notre légitimité—clubs, CDCK, CRCK- dans la protection et la gestion de nos espaces sites et itinéraires de pratique.*
- *Revoir l'organisation de nos instances au regard des enjeux liés à l'accès à l'eau, au développement et à la protection de nos ESIN.*
- *Rendre lisibles et visibles nos Espaces, Sites et Itinéraires de Navigation- ESIN—recensement, classement, labellisation, valorisation, topos guides- pour que les pratiquants aient une meilleure lisibilité des espaces de pratique potentiels.*
- *Veiller à la préservation de l'eau, de notre environnement et de nos ESIN par des activités, un fonctionnement, des manifestations écoresponsables. Préserver un accès raisonné à nos sites de pratiques.*
- *Veiller à la sécurité de nos sites et de nos pratiquants sur les 3 milieux : l'eau calme, l'eau vive et la mer.*
- *Examiner la question de la redevance pour l'accès à l'eau.*
- *Augmenter le niveau d'expertise de nos structures quant aux problématiques d'accès à l'eau, de sécurité de la pratique et de franchissabilité des ESIN—.*
- *Assurer une veille règlementaire, réaliser un suivi juridique systématique pour nos structures.*
- *Renforcer nos liens avec les structures commerciales.*

DES PRIORITES AUX ACTIONS

LES ACTIONS

- **Renforcer notre légitimité afin de préserver l'accès à l'eau :**
 - Renforcer notre présence et notre expertise dans les instances liées à l'eau
 - Participer aux comités de bassin (en lien avec les autres CRCK concernés)
 - Renforcer les liens avec les gestionnaires des milieux aquatiques et les autres usagers
 - Identifier les barragistes
 - S'informer des projets d'aménagement en liaison avec la police de l'eau, la DREAL, fédération de pêches, DDT, les Collectivités territoriales, VNF ...
- **Recenser, répertorier, classer, labelliser et promouvoir la navigation sur nos espaces, sites et itinéraires :**
 - Recenser les parcours utilisés ou pouvant l'être
 - Actualiser les topoguides
 - Ouvrir et classer des parcours (période de praticabilité, ...)
 - Numériser des parcours
- **Renforcer la sécurité de nos sites et améliorer la signalétique des sites et la qualité des aménagements utiles à la navigation (accès à l'eau, passes à canoës) :**
 - Accentuer notre présence et nos interventions
- **Assurer la veille réglementaire liée à la pratique CK :**
 - Réaliser un suivi juridique pour nos structures, nos dirigeants, nos cadres
 - Renforcer les contacts avec les autorités et services de l'Etat
 - Renforcer les liens avec les structures commerciales
- **Veiller à la préservation de l'eau, de notre environnement et de nos ESIN :**
 - Constituer, en lien avec les CDCK, le réseau « Gardiens de rivière »
 - Valoriser les actions de protection de l'environnement

LES INDICATEURS

Nom d'un référent par zone.
Nombre de sollicitations sur des projets d'aménagements.

Nombre de parcours réalisés et mis à jour.

Nombre et qualité des aménagements réalisés.
Nombre de sollicitations sur des projets d'aménagements.

Conformité des structures aux obligations réglementaires.

Nombre et qualité des actions de protection de l'environnement mises en place.
Réseau « Gardiens de la rivière » constitué.

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- Projet de stade d'eau vive à Châlons-en-Champagne
- Nombreux projets d'équipements sur le territoire Grand-Est
- Equipements de qualité pour la pratique de l'eau vive

Nos points à améliorer :

- Cohérence territoriale des aménagements
- Accompagnement des projets d'équipement sur des sites prioritaires

Axe 5 Nos infrastructures et nos équipements « développer nos infrastructures et nos équipements »

LES PRIORITES

- Définir un schéma régional des infrastructures et équipements et mettre en œuvre une politique de soutien : politique, technique, juridique auprès des porteurs de projets.
- Identifier des sites à fort potentiel dans le cadre de Paris 2024.

PRIORITES FEDERALES

- Prendre en compte l'impact de la création des infrastructures de Vaires-Sur-Marne sur l'organisation et le fonctionnement fédéral.
- Poursuivre la rénovation du siège fédéral.
- Définir un schéma des infrastructures et équipements et mettre en œuvre une politique de soutien : politique, technique, juridique auprès des porteurs de projets—Assistance à projets sur les études d'opportunité—.
- Conserver la même vigilance quant à la qualité des locaux et des sites de pratiques de nos clubs pour l'accueil de tous nos publics.
- Développer des stratégies d'innovation dans le domaine de nos équipements et de nos matériels.

DES PRIORITES AUX ACTIONS

LES ACTIONS

- **Définir un schéma régional de cohérence des équipements sportifs :**
 - Réaliser un état des lieux des équipements existants
 - Identifier les besoins prioritaires
 - Réaliser des avant-projets sommaires sur les équipements prioritaires
- **Identifier et valoriser des sites à fort potentiel dans le cadre de « Paris 2024 »**
 - Participer au cahier des charges fédéral sur l'accueil des équipes étrangères dans le cadre de la préparation des JO
 - Accompagner les structures à l'accueil des équipes étrangères dans le cadre de la préparation des JO
- **Disposer d'équipements de niveau international**
- **Améliorer les conditions d'alimentation en eau du bassin d'eau vive de Nancy pour en faire un site de niveau international**
- **Soutenir les clubs pour le développement des locaux d'accueil des adhérents (vestiaires, douches, accès à l'eau ...).**
 - Recenser, prioriser et accompagner les besoins en locaux.

LES INDICATEURS

Etat des lieux des sites de pratique.

Sites recensés et rénovés.
Nombre d'équipes accueillies (ou athlètes).

Equipements réalisés.

Site fonctionnel en toute période.

Liste priorisée des besoins.
Equipements réalisés.

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- 18 clubs ayant un cadre salarié
- 35 emplois permanents (ETP) au sein des structures
- 2 CTFD (CDCK Aube, CDCK Ardennes)
- 3 CTR
- ETR Grand-Est compétente et opérationnelle

Nos points à améliorer :

- Professionnalisation des clubs
- Suivi et pérennisation des emplois
- Qualité du recrutement
- Formation des dirigeants employeurs
- Valorisation des bénévoles
- Valorisation et accompagnement des salariés
- Accompagnement des projets de carrière des cadres salariés

Axe 6 Nos ressources humaines : « Professionnels, dirigeants, bénévoles, officiels, juges... Accompagner, former et valoriser nos cadres »

LES PRIORITES

- *Accompagner la professionnalisation des clubs et assurer le suivi des emplois.*
- *Impulser des partenariats favorisant la création et la consolidation des emplois.*

PRIORITES FEDERALES

NOS CADRES TECHNIQUES et PERSONNELS DES SERVICES CENTRAUX

• *Renforcer la concertation et établir un lien de confiance réciproque. / Accompagner les projets de carrières. / Accompagner les conseillers techniques sportifs placés auprès de la FFCK par le ministère chargé des sports et animer le réseau des cadres techniques. / Permettre à nos conseillers techniques sportifs de construire un projet professionnel et de mobilité au sein de la FFCK / Valoriser nos cadres et reconnaître leurs compétences. / Prendre en compte les effets du désengagement de l'Etat et la diminution du nombre de cadres, du redécoupage des régions, des évolutions du Projet de Performance Fédéral—PPF-, des projets de carrières, des départs à la retraite de certains de nos cadres, / Redéfinir les missions des cadres techniques au regard des orientations du projet fédéral. / Mettre en place une politique de recrutement en phase avec les orientations du projet fédéral. / Définir un projet d'organisation des services centraux adapté aux orientations du projet fédéral en concertation avec l'ensemble des personnels concernés.*

NOS BENEVOLES—DIRIGEANTS—OFFICIELS—JUGES— MONITEURS

• *Valoriser le bénévolat fédéral. / Renforcer la parité—dirigeants, officiels—/ Former nos dirigeants, officiels, juges et cadres. / Veiller à la qualité des relations entre nos cadres techniques, salariés, employés et nos bénévoles.*

LES EMPLOYES ET SALARIES DE NOS CLUBS—CDCK—CRCK

• *Recenser les réseaux des équipes techniques au sein des régions et départements et les faire vivre. / Assurer la formation continue des cadres de nos clubs. / Faciliter la création d'emploi et accompagner les dirigeants dans la fonction employeur (projet, management, suivi...) / Impulser des partenariats favorisant la création et la consolidation des emplois à temps plein. / Assurer le suivi des emplois sur nos territoires.*

DES PRIORITES AUX ACTIONS

LES ACTIONS

- **Accompagner la professionnalisation des clubs**
 - Informer les clubs sur le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)
 - Participer aux DLA
 - Analyser la professionnalisation des clubs
 - Identifier les besoins des structures
 - Informer les clubs sur les possibilités d'emplois
 - Accompagner les clubs sur le recrutement et la rédaction de fiches de poste
- **Favoriser la mutualisation des cadres professionnels**
 - Réaliser un recensement des cadres diplômés pouvant encadrer contre rémunération
 - Réaliser un répertoire des structures et cadres professionnels
 - Favoriser la mutualisation des emplois (groupements d'employeurs)
- **Valoriser nos bénévoles, dirigeants, officiels, juges et moniteurs et reconnaître leurs compétences**
 - Récompenser nos cadres, nos dirigeants bénévoles lors de l'AG
 - Créer une commission régionale « Distinctions »

LES INDICATEURS

Nombre de clubs professionnalisés.
Pérennité des emplois.
Nature et profil des emplois.
Niveau de formations des cadres.
Etats des lieux du niveau de professionnalisation des structures.

Répertoire des structures et cadres professionnels actualisé et diffusé.
Nombre d'emplois mutualisés.

Nombre et rôle des personnes récompensées à l'AG

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- Finances saines
- Image positive auprès de nos partenaires
- Optimisation de nos dépenses

Nos points à améliorer :

- Ressources propres (niveau de dépendance par rapport aux financements publics)
- Partenariat, mécénat

Axe 7 Nos ressources financières : « Agir sur les leviers économiques directs et indirects pour conforter notre assise financière »

LES PRIORITES

- *Maintenir un équilibre financier.*
- *Augmenter la part de nos ressources propres.*
- *Pérenniser l'emploi pour le comité régional.*
- *Optimiser et mutualiser nos moyens de fonctionnement.*
- *Développer notre capacité à soutenir des actions innovantes non subventionnées par les partenaires institutionnels.*

PRIORITES FEDERALES

- Agir sur les leviers économiques directs et indirects nous permettant
- D'augmenter nos ressources propres : Accroître nos partenariats. / Augmenter le nombre de licenciés—fidéliser nos adhérents. / Développer l'offre de services et de produits et de services en ligne.
- D'optimiser nos moyens —frais de fonctionnement.
- Mieux orienter nos ressources vers le développement de nos clubs et de nos instances régionales et départementales.
- Réexaminer notre positionnement comme acteur dans la gestion des espaces itinéraires et sites de pratiques.

DES PRIORITES AUX ACTIONS

LES ACTIONS

- **Veiller au suivi budgétaire du CRCK**
 - Etablir des budgets analytiques et prévisionnels réalistes dans toutes les opérations menées
 - Veiller au respect des budgets, des règles comptables et des échéances
- **Convaincre nos partenaires institutionnels d'engager, d'initier ou maintenir leur aide pour le développement de nos activités canoë-kayak sur l'ensemble du territoire.**
 - Construire des projets en cohérence avec les orientations politiques territoriales (sportives, touristiques, environnementales, ...) de nos différents partenaires
- **Augmenter la part de nos ressources propres**
 - Rechercher et développer des activités rémunératrices
 - Diversifier notre activité (tourisme et loisir)
 - Rechercher de nouveaux partenariats privés et recourir au mécénat.
 - Financer des actions innovantes non subventionnées par les partenaires institutionnels
- **Optimiser nos moyens et frais de fonctionnement**
 - Mutualiser les tâches administratives (ou autres...)
 - Mettre à disposition du matériel
- **Conforter l'assise financière de nos clubs**
 - Relayer l'information auprès des clubs des possibilités d'aide financière : mécénats, sponsoring, partenariats, fonds de développement FFCK, ...
 - Favoriser les échanges de bonnes pratiques et d'informations entre clubs et comités
 - Mutualiser les moyens et ressources humaines
- **Inciter à la création des évènements**

LES INDICATEURS

Bilans financiers annuels.
Respect des budgets prévisionnels.

Soutien de nos partenaires institutionnels
(montant des subventions allouées).

Parts respectives des ressources propres, des subventions et des partenariats dans les budgets, et évolution de ces parts.

Baisse des frais généraux.
Moyens et tâches mutualisés.

Santé financière des clubs.

Nombre d'évènements organisés.



ORIENTATION N°2

ACCUEILLIR

ANIMER

FORMER

18

NOS PRATIQUES – NOS PRATIQUANTS (ES) – NOS FORMATIONS

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- Participation des clubs aux animations et manifestations
- Calendrier riche et fourni
- Animations de proximité pour les jeunes pagayeurs mises en place sur l'ensemble du territoire

Nos points à améliorer :

- Capacité des clubs à accueillir les différents publics
- Accueil régulier des écoles de pagaies au sein des clubs
- Harmonisation des animations sur l'ensemble du territoire Grand-Est

Axe 8 Nos pratiques : « Animer : disciplines, modalités de pratique, manifestation... »

LES PRIORITES

- *Proposer des animations de qualité dans nos différentes disciplines et pour tous les niveaux.*
- *Coordonner l'offre d'animation sportive régionale, départementale et locale dans des calendriers harmonisés.*
- *Confronter les jeunes pagayeurs sur des animations de proximité en favorisant la polyvalence.*
- *Développer la pratique hivernale.*

PRIORITES FEDERALES

- *Proposer des animations de qualité dans nos différentes disciplines sportives et de loisir avec les objectifs suivants : Susciter l'envie et le plaisir de pratiquer / Augmenter le nombre de nos pratiquant-e-s et structures / Permettre l'accès de tous à une animation / Favoriser la polyvalence, les passerelles entre disciplines et les doubles projets / Fournir aux athlètes les moyens leur permettant d'objectiver leurs progrès—systèmes de classement- / Contribuer à l'identification, la préparation et la sélection de nos meilleurs athlètes et les préparer aux confrontations internationales / Favoriser la parité: ex équipages mixtes, canoë dames / Favoriser le développement de certaines disciplines et catégories: ex: la pratique féminine, le canoë dame, le paracanoë / Contribuer à renforcer l'identité de nos clubs, et de nos territoires qui se recomposent actuellement / Mieux prendre en compte les contraintes de la vie de nos clubs et la situation particulière de nos petits clubs / Etre vigilants sur les impacts économiques et environnementaux de nos animations, notamment au niveau des déplacements. Privilégier les solutions de proximité. / Veiller à la qualité de nos manifestations—formation des officiels, juges et gestionnaires de courses.*
- Prendre en compte, soutenir le développement et valoriser l'ensemble de nos disciplines en évitant le clivage entre disciplines olympiques, paralympiques et les autres disciplines.
- Elargir de façon effective notre positionnement : Performance et haut niveau mais aussi loisir, sport santé et bien-être. Rééquilibrer notre investissement en faveur du loisir à la hauteur des enjeux de développement qu'il représente.
- S'ouvrir aux pratiques nouvelles et conserver le leadership sur les sports de pagaie et l'eau vive.
- Proposer un calendrier de manifestations nationales et internationales cohérent au regard des stratégies de développement de nos disciplines et de nos territoires.
- Prendre en compte les nouvelles sociabilités numériques dans l'organisation de nos animations.
- Mieux identifier, mesurer, l'impact économique de nos animations sur nos territoires.
- Soutenir les clubs organisateurs.

DES PRIORITES AUX ACTIONS

LES ACTIONS

- **Elaborer un calendrier régional cohérent**
 - Veiller au non-chevauchement des différentes disciplines et des différents niveaux de compétition
 - Veiller à la déclinaison des calendriers au niveau départemental (CDCK)
 - Veiller à la répartition des manifestations sportives sur le territoire
- **Structurer et coordonner la stratégie d'animation jeunes sur l'ensemble du territoire Grand-Est**
 - Activer et dynamiser la Commission Régionale Jeunes
 - Structurer le projet territorial d'Animation Pagaies Couleurs Jeunes
 - Mettre en œuvre une animation régionale pagaies couleurs jeunes avec une finalité sportive jeune interdépartementale
 - Accompagner les CDCK dans la réalisation de leur projet d'animation pagaies couleurs jeunes départemental ou interdépartemental
- **Structurer et dynamiser la pratique loisir**
 - Activer et dynamiser la Commission Régionale Loisir
 - Accompagner les clubs dans la création d'une section loisir
 - Coordonner et promouvoir les offres de regroupements loisirs
 - Encourager des manifestations d'envergure de loisirs
- **Encourager les clubs à se structurer et à s'équiper pour développer l'accueil d'une école de pagaie**
 - Soutenir les actions d'initiation au canoë-kayak
 - Encourager les CDCK à soutenir les clubs dans la création d'une école de pagaie
 - Augmenter les jours d'ouverture de l'école de pagaie (mutualisation de séances)
- **Développer la pratique hivernale**
 - Favoriser les conventionnements (collectivités territoriales, clubs sportifs, ...) pour la préparation sportive (PPG) et l'activité piscine.
 - Développer et soutenir l'organisation de compétitions hivernales en piscine
 - Inciter à la pratique d'activités variées de plein air

LES INDICATEURS

Calendrier régional élaboré et suivi.
Calendriers départementaux élaborés et suivis.
1 club = 1 manifestation par an.

Commission Régionale Jeunes créée et activée.
Animation Régionale Jeunes mise en place.
Finale Jeune Interdépartementale Grand-Est mise en place. Nombre d'équipes engagées, taux de participation des CDCK.
Nombre et qualité des d'animation pagaies couleurs jeunes départemental ou interdépartemental. Nombre de participants aux animations jeunes.

Commission Régionale Loisir créée et activée
Nombre de clubs avec une section loisir
Nombre d'événements loisirs mis en œuvre dans le calendrier loisir
1 grand rassemblement régional (ex : 1000 pagaies, traversée d'une ville, ...)

Nombre de clubs animant une école de pagaie au minimum 2 fois par semaine.

Nombre de clubs bénéficiant d'un accès à une piscine.
Continuité de l'activité dans les clubs en période hivernale.

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- Actions spécifiques mises en place par les clubs
- Equipements spécifiques pour la pratique handicapée
- Partenariat avec le réseau « Sport Santé - Bien-être »
- Volonté des clubs à développer la pratique pour tous

Nos points à améliorer :

- Connaissances des différents publics existants dans les clubs et CDCK
- Conventionnement avec les CR Handisport
- Relation avec LR Sports Adaptés
- Equipements nautiques spécifiques
- Aménagement de locaux adaptés

Axe 9 Nos pratiquantes et nos pratiquants : « Le canoë-kayak une pratique pour tous »

LES PRIORITES

- Favoriser l'accueil du public handicapé.
- Développer la pratique féminine dans toutes les disciplines.
- Développer la pratique « Sport Santé – Bien-Être ».
- Renforcer notre positionnement au niveau scolaire et universitaire.
- Développer l'accès à l'activité CK dans les territoires carencés (QPV – ZRR)

PRIORITES FEDERALES

- Accueillir le grand public
- Augmenter le nombre de nos adhérent-e-s, fidéliser nos adhérent-e-s,
- Développer les liens entre le siège et le pratiquant.
- Prendre en compte les nouvelles formes de sociabilité développées par les réseaux sociaux.
- Poursuivre et renforcer nos politiques sectorielles en veillant à leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation : **Les jeunes** : veiller à la qualité de la formation de nos jeunes au sein de nos clubs et à proposer des animations cohérentes du niveau local au niveau national. / **Les féminines** — mettre en œuvre, assurer le suivi et l'évaluation du **plan fédéral de féminisation** du canoë-kayak. / **Le handikayak**— rendre nos pratiques accessibles à tous. / **Les pratiques adaptées aux déficiences mentales**—sport adapté -. / **Le sport insertion et la déclinaison du plan fédéral citoyen du sport.** / **Le sport santé et bien-être** —développer la pratique à des fins préventives ou pour les personnes atteintes de pathologies chroniques non transmissibles—cf Plan national du sport bien être -
- Prendre en compte la diversité des motivations de nos publics tout en permettant à chacun d'atteindre son plus haut niveau de pratique.
- Renforcer notre positionnement au niveau scolaire et universitaire

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

LES ACTIONS

- **Développer la pratique handisport et adaptée dans les clubs**
 - Accompagner les clubs organisateurs pour des événements spécifiques
 - Accompagner les clubs dans la création d'une section handisport ou sports adaptés ou dans l'accueil du public en situation de handicap au public valide.
 - Favoriser l'acquisition de matériel adapté et l'adaptation de matériel
 - Soutenir les clubs pour le développement et l'aménagement de locaux adaptés
 - Mobiliser une personne ressource professionnelle chargée du développement de la pratique handisport et adaptée
 - Dynamiser les partenariats avec le Comité Régional Handisport et la Ligue Régionale des Sports Adaptés (initier des actions régionales avec les fédérations Handisport et Sports Adaptés, accompagner l'organisation des formations diplômantes FFH et FFSA)
- **Développer la pratique féminine**
 - Activer et dynamiser une commission régionale féminine
 - Créer un événement spécifique féminin
 - Créer une équipe régionale féminine
 - Veiller à la mixité au sein des sélections régionales
 - Accompagner les clubs organisateurs pour des événements spécifiques féminins
- **Développer la pratique « Sport Santé – Bien-Être »**
 - Mutualiser et faire connaître les actions des clubs dans le domaine de la santé
 - Accompagner les clubs dans la création d'une section « Sport Santé – Bien-Être »
 - Développer un partenariat avec le corps médical
 - Développer la pratique du Dragon-Boat « Sport Santé – Bien-Être »
- **Encourager les clubs à se structurer et à s'équiper pour développer l'accueil des différents publics sur l'ensemble du territoire (notamment QPV – ZRR)**
 - Former les cadres à l'accueil des différents publics
 - Favoriser l'accès à la pratique de ces différents publics dans les clubs
 - Valoriser et accompagner les actions des clubs visant le développement de la pratique pour tous
- **Favoriser l'accueil des étudiants dans les clubs des villes universitaires**

LES INDICATEURS

Nombre et qualités des actions mises en œuvre.
Nombre de clubs impliqués dans la pratique handisport et adaptée.
Nombre de club en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap.
Qualité du matériel et taux d'équipements dans les clubs.
Conventions signées.
Nombre de projets communs mis en œuvre.
Formations mises en œuvre.
Présence du CRCK aux AG du CRH et de la LRSA.
Réunion annuelle de coordination mise en place.

Commission Régionale Féminine créée et activée.
Evènements spécifiques mises en œuvre.
Equipe Régionale Féminine créée.
Nombre de femmes licenciées.
Pourcentage de féminines dans les sélections régionales.

Nombre et qualités des actions mises en œuvre.
Nombre de clubs impliqués dans la pratique « Sport Santé – Bien-Être »
Partenariat actif avec le corps médical.
Nombre de barreaux de Dragon-Boat certifiés.

Nombre de licenciés.
Nombre de titres temporaires délivrés.
Diversité des publics accueillis.
Diversité des activités proposées.

Nombre de clubs accueillant des étudiants sous convention.

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- Offre de formation
- Qualité du réseau de formateurs

Nos points à améliorer :

- Harmonisation des formations AMFPC
- Lien avec les responsables de formations AMFPC et les CDCK
- Suivi et animation du réseau des tuteurs
- Réseau de formateurs
- Déclinaison des formations AMFPC sur l'ensemble du territoire
- Passage de l'AMFPC au MFPC puis au CQP
- Professionnalisation des clubs
- Connaissance et respect du cadre réglementaire de l'activité CK

Axe 10 Nos formations : « Former et professionnaliser »

LES PRIORITES

- *Former des cadres compétents et qualifiés pour l'encadrement, la sécurité, l'animation et l'entraînement de toutes les activités organisées par la FFCK*
- *Développer la formation professionnelle pour répondre aux besoins du secteur nautique et aux exigences d'excellence et de sécurité pour l'encadrement de nos activités.*
- *Structurer le corps arbitral : former nos officiels, juges et gestionnaires de courses.*
- *Renforcer et former le réseau des entraîneurs*
- *Former nos dirigeants et nos bénévoles.*
- *Mise en place d'un centre régional*
- *Développer l'utilisation de l'outil « Pagaies Couleurs »*

PRIORITES FEDERALES

- Accueillir le grand public

La formation : « un enjeu majeur »

- Former nos cadres – AMFPC-MFPC-, entraîneurs, dirigeants, officiels, juges et arbitres, gestionnaires de course.
- Développer la formation professionnelle—CQP, DE, BPJEPS...— pour répondre aux besoins du secteur nautique et aux exigences d'excellence et de sécurité pour l'encadrement de nos activités.
- Créer un institut national de formation. INF.
- Développer les formations d'entraîneur-e.
- Renforcer l'offre de formation spécifique : santé, environnement, guide de randonnée etc.
- Développer l'utilisation de l'outil « PAGAIES COULEURS » pour l'enseignement et l'évaluation—technique, sécurité, environnement —.
- Renforcer nos liens avec les universités et les établissements de formation pour favoriser les passerelles et la prise en compte de nos activités dans les cursus, les diplômes et les concours.—formation initiale —.
- Développer les partenariats en régions avec les rectorats et les réseaux d'enseignants d'EPS spécialistes de notre discipline afin de développer la formation continue des enseignants d'EPS.
- Augmenter le nombre de féminines formées à l'encadrement de nos activités.

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

LES ACTIONS

- **Structurer et dynamiser la formation**
 - Activer et dynamiser la Commission Régionale Enseignement Formation
 - Définir et mettre en œuvre un projet régional de formation
 - Réaliser un guide annuel des formations
 - Animer l'équipe pédagogique régionale
 - Créer un site régional de formation et d'excellence sportive autour du Pôle France de Nancy
- **Accéder aux diplômes d'enseignement et d'encadrement bénévoles et professionnels**
 - Mettre en place les formations et les certifications aux diplômés fédéraux
 - Mettre en place les formations et les certifications au CQP de Moniteur de CK
 - Inciter à l'implication bénévole au sein des clubs
 - Faciliter l'accès des cadres fédéraux aux diplômés professionnels
- **Coordonner avec les CDCK les formations AMFPC**
 - Suivre et accompagner la mise en œuvre des formations AMFPC au sein des CDCK
 - Partager des outils, documents et bonnes pratiques entre formateurs
 - Organiser l'examen au niveau régional
 - Garantir l'homogénéité des formations AMFPC sur le territoire régional
 - Assurer la poursuite de la formation vers le MFPC et le CQP
- **Renforcer les compétences et connaissances de nos cadres salariés, nos dirigeants, nos juges, nos bénévoles et nos pratiquants**
 - Mettre en œuvre d'un programme de formation adapté aux différentes problématiques rencontrées (entraînement, accueil du public handicapé, arbitrage, gestion de courses, juridique, règlementaire et associatif, environnement, ...)
 - Orienter les acteurs vers des formations spécifiques (secourisme, permis bateau, permis remorque, ...)
- **Développer l'utilisation de l'outil « Pagaies Couleurs » pour l'enseignement et l'évaluation**
 - Encourager l'organisation de stages de perfectionnement diplômants PC
 - Communiquer et promouvoir la méthode « Pagaies Couleurs »

LES INDICATEURS

Commission Régionale Enseignement Formation créée et activée. Nombre de personnes impliquées au sein de la commission.
Guide des formations diffusé.
Nombre et qualité des formations.
Site régional créé. Nombre et qualité des formations organisées sur le site.

Nombre de diplômés (fédéraux et professionnels).
Nombre et types de formations.
Nombre de personnes impliquées bénévolement.
Nombre de personnes s'orientant vers une formation professionnelle.

Nombre de diplômes AMFPC délivrés.
Nombre et qualité des formations AMFPC mises en place.

Nombre d'actions et de jours de formation proposés.
Nombre de personnes formées.

Nombre de stages de perfectionnement PC organisés.
Nombre de diplômes PC délivrés.
Nombre de clubs affichant l'enseignement par pagaies couleurs.



ORIENTATION N°3

PERFORMER

25

NOTRE RAYONNEMENT – LE HAUT NIVEAU

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- Interactions positives avec nos partenaires
- Résultats sportifs : 4 athlètes aux JO de Rio, 24 sportifs internationaux dans plusieurs disciplines, 59 médailles internationales dont 16 titres.
- 15 clubs Haut Niveau (Région Grand-Est)
- 25 clubs labellisés EFCK dont 9 avec mention « Performance sportive »
- 18 clubs ayant un cadre salarié
- Evènements de qualité sur le territoire
- Actions promotionnelles de qualité sur le territoire
- Constitution de binôme élu/CTR dans les dossiers

Nos points à améliorer :

- Présence dans les instances de gestion à l'eau
- Présence dans les instances nationales de la FFCK
- Relation avec les CR Handisport / LR Sports Adaptés
- Relation avec la LR Aviron
- Communication externe et interne (à notre réseau)
- Rayonnement du Pôle France
- Courses internationales organisées en GE
- Dynamique de l'animation régionale

Axe 11 Notre rayonnement : « Une fédération connue et reconnue »

LES PRIORITES

- Contribuer à notre rayonnement au plan régional, national et international
- Conforter le rôle et la place du CRCK au sein des instances régionales et nationales
- Renforcer nos partenariats avec les autres fédérations
- Identifier et faire vivre notre réseau de pratiquants

PRIORITES FEDERALES

- Contribuer à notre rayonnement au plan national et international.
- Conforter le rôle et la place de la FFCK au sein des instances nationales et internationales.
- Renforcer nos partenariats avec les autres fédérations
- Identifier, mettre en place, faire vivre nos réseaux et nos partenariats
- Identifier et faire vivre notre réseau de pratiquants et ex-cadres techniques, dans les services Jeunesse et Sports, les collectivités territoriales et le monde de l'entreprise.
- Renforcer notre présence au sein du corps arbitral au niveau international.

DES PRIORITES AUX ACTIONS

LES ACTIONS

- **Assurer la représentation du CRCK dans les instances régionales, nationales et locales (mouvement sportif, milieu fédéral, instances liées à l'eau, ...)**
- **Renforcer l'animation des territoires**
 - Mettre en valeur les actions et les événements organisés sur le territoire
 - Participer à des salons du tourisme, bien-être, ... en vue de promouvoir les activités santé et touristiques).
- **Créer un site régional d'excellence sportive et de formation au sein du Pôle France de Nancy**
 - Mutualiser les moyens humains, matériels et organisationnels du club local, du CDCK, du CRCK et de la FFCK.
- **Enrichir la communication externe et interne et renforcer notre présence médiatique**
 - Améliorer la communication des résultats, newsletter, site internet, réseaux sociaux, relation presse.
- **Créer des partenariats avec les autres sports nautiques**
- **Animer un stand CRCKGE/CDCK/Club sur les manifestations régionales, nationales ou internationales (en Grand-Est) pour promouvoir notre activité**
- **Promouvoir et organiser des manifestations d'envergure internationale de compétition, de manifestations de loisirs (grand public, santé, handi)**

LES INDICATEURS

Nombre de représentant élus (FFCK, CROS, ...).
Présence (nombre de réunions et rencontres).

Nombre de salons.
Nombre d'actions et événements organisés.
Nombre de pratiquants (titres tempo).

Site régional créé.
Nombre et qualité des actions sur le site.

Présence dans les médias et réalisation.
Statistiques de consultation du site.

Conventions signées.
Nombre de projets communs mis en œuvre.

Nombre de stands organisés.

Nombre de manifestations organisées.

DES ORIENTATIONS AUX PRIORITES

CONSTATS

Nos forces :

- Résultats sportifs : 4 athlètes aux JO de Rio, 24 sportifs internationaux dans plusieurs disciplines, 59 médailles internationales dont 16 titres.
- 15 clubs Haut Niveau (Région Grand-Est)
- 25 clubs labellisés EFCK dont 9 avec mention « Performance sportive »
- 47 sportifs listés
- Adhésion des clubs aux programmes sportifs régionaux ambitieux positive sur le territoire

Nos points à améliorer :

- Rayonnement du Pôle France
- Courses internationales organisées en GE
- Nombre de sportifs athlètes junior et U23 sur les courses internationales de référence
- Clubs labellisés EFCK la mention sportive EFCK
- Ouverture des clubs le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires
- Nombre de sections sportives collèges et lycée
- Nombre U14/U18 ans avec un entraînement quotidien
- Départ des espoirs vers des structures d'entraînement d'autres régions

Axe 12 Le haut niveau : « La recherche de l'excellence et du haut niveau »

LES PRIORITES

- Viser l'excellence de nos résultats
- Structurer le programme d'accession (PASS Grand-Est) en lien avec le programme d'excellence sportive.
- Accompagner et soutenir le projet de vie de nos athlètes et de nos entraîneurs
- Maintenir un haut niveau d'exigence dans la qualité du dispositif et dans l'accompagnement de nos athlètes dans leur projet sportif, professionnel, personnel et leur suivi médical réglementaire.
- Installer durablement le Grand-Est dans les meilleures régions du canoë-kayak.

PRIORITES FEDERALES

- Installer durablement la France dans les meilleures nations mondiales du canoë-kayak.
- Viser l'excellence de nos résultats dans toutes nos disciplines.
- Accompagner et soutenir le projet de vie de nos athlètes et de nos entraîneurs.
- Maintenir un haut niveau d'exigence dans la qualité des dispositifs d'accompagnement de nos athlètes dans leur projet sportif, professionnel, personnel et leur suivi médical réglementaire.
- Evoluer du parcours d'excellence sportive—PES— au Projet de Performance Fédéral—PPF pour 2017-2024 en bâtissant, d'une part, un programme d'accession respectueux des spécificités des territoires et des disciplines et, d'autre part, un programme d'excellence permettant à nos athlètes d'obtenir les meilleurs résultats à l'occasion des grandes compétitions internationales de référence.
- Mettre en place des stratégies de développement spécifiques
- à certaines disciplines, catégories ou épreuves: ex: —haut niveau féminin—canoë dame
- Pour les nouvelles disciplines olympiques et paralympiques: ex: C1D en slalom—paracanoë et pour les disciplines à fort potentiel de résultats.
- Accompagner la candidature de Paris et de la France à l'organisation des JO de 2024. En cas de succès, adapter notre projet fédéral pour la réussite de ce projet au plan de l'organisation de cet événement, de nos résultats, et de notre développement.
- Soutenir le maintien d'une épreuve de C2 dans les épreuves olympiques de slalom— ex : C2 mixte -
- Intégrer la mise en exploitation du site de Vaires-Sur-Marne dans l'organisation de notre PPF—projet de performance fédéral-
- Accompagner les régions dans la définition et la mise en œuvre de leurs PPF, notamment les nouvelles régions ainsi que les régions et collectivités d'outre-mer.

DES PRIORITES AUX ACTIONS

LES ACTIONS

- **Coordonner l'activité de la structure d'entraînement PASS 2 - Pôle Espoir**
 - Accompagner la progression des sportifs espoirs vers les Equipes de France, le Haut Niveau et les podiums internationaux
 - Renforcer le positionnement du Pôle France dans le PASS Grand-Est.
 - Accueillir les différentes disciplines de HN
- **Animer et construire le réseau de structures d'entraînement PASS 2**
 - Accompagner la progression des sportifs espoirs vers les Equipes de France et le Haut Niveau
 - Soutenir et accompagner la formation des entraîneurs
 - Accompagner la structuration des clubs dans une dynamique d'accès au Haut Niveau.
- **Animer et construire le réseau de structures d'entraînement PASS 1**
 - Optimiser et augmenter le réseau des sections sportives collèges lycées.
 - Soutenir et accompagner la formation des entraîneurs
 - Accompagner la structuration des clubs dans une dynamique d'accès au Haut Niveau.
- **Organiser des stages d'accès au sport de haut niveau (U18 Espoir)**
 - Accompagner la progression des sportifs espoirs vers les Equipes de France et le Haut Niveau
 - Se confronter au niveau international
- **Organiser des stages de détection et de perfectionnement sportif (U14)**
 - Détecter et accompagner la progression des sportifs régionaux vers les listes espoirs et l'accès au Haut Niveau.
- **Sécuriser le parcours de formation de nos sportifs**
 - Accompagner nos sportifs dans leur triple projet (sportif, professionnel, familial)
 - Créer un continuum de formation sportive
 - Accueillir les sportifs universitaires
 - Améliorer la cohérence et la synergie des différents acteurs
 - Assurer le suivi médical des sportifs
 - Assurer une communication préventive continue sur le dopage
- **Développer le paracanoë**
 - Développer une section paracanoë au Pôle Espoir et au Pôle France
 - Développer des partenariats avec des établissements spécialisés

LES INDICATEURS

Résultats sportifs (podiums internationaux).
Progression sur listes.

Résultats sportifs (podiums internationaux).
Progression sur listes.

Nombre de sections sportives.
Nombre de sportifs espoirs.
Nombre de clubs labellisés
Suivi de l'entraînement
Cadres formés.

Résultats sportifs (podiums internationaux).
Progression sur listes.

Résultats sportifs.
Nombre de sportifs en liste espoir.

Nombre de sportifs accompagnés.
Nombre de sportifs universitaires.
Nombre de sportifs à jour du SMR.

Nombre de sportifs paracanoë.